



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

***Le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue dévoile le
Portrait et le Plan d'action énergétiques de la région***

Rouyn-Noranda, le 6 mai 2013 – C'est avec plaisir que le Conseil régional de l'environnement de l'Abitibi-Témiscamingue (CREAT) vous présente le Portrait et le Plan d'action énergétiques de l'Abitibi-Témiscamingue. Ces deux documents ont pour but de mettre en relief la consommation régionale par source d'énergie et par secteur d'activité ainsi que de définir les objectifs et les pistes d'action à privilégier en région.

Résumé du Portrait énergétique

La région de l'Abitibi-Témiscamingue consomme une part importante d'énergies non renouvelables d'origine fossile telles que le pétrole, notamment en raison de :

- l'étendue du territoire;
- l'éloignement et la dépendance extérieure de la région pour son approvisionnement;
- l'importance des distances à parcourir;
- la dispersion des secteurs d'emplois;
- le faible développement du transport collectif;
- la présence d'une industrie lourde.

La consommation de pétrole en Abitibi-Témiscamingue se fait le plus ressentir au niveau du transport routier. La population témiscabitiennne est très dépendante de la voiture individuelle. En effet, plus de 85 % des témiscabitiens se rendent à leur lieu de travail, soit en automobile, en camion ou en fourgonnette, un chiffre supérieur à la moyenne québécoise (78 %).

Une autre particularité de la région est la part de consommation énergétique issue de la biomasse. Cette dernière représente près de 26 % de la consommation énergétique totale.

Résumé du Plan d'action

En région, l'enjeu majeur de la souveraineté énergétique concerne davantage la remise en question de la mobilité des personnes et des marchandises. Parmi les six axes développés, trois sont désignés comme prioritaires dont l'aménagement du territoire, le transport des personnes et le transport des marchandises.

Le CREAT considère primordial l'arrimage des différents processus sectoriels – citons à titre d'exemple la démarche parallèle de la SADC d'Abitibi-Ouest – ainsi que le respect de la mise en œuvre du Plan d'action. Le CREAT souhaite que la région s'affranchisse de sa dépendance au pétrole et développe des filières énergétiques propres et renouvelables, pour des retombées positives, tant environnementales, sociales qu'économiques!

Le *Portrait et le Plan d'action énergétiques de l'Abitibi-Témiscamingue* sont disponibles sur le site : www.creat08.ca

À propos

Par notre **propre énergie** La démarche *Par notre PROPRE énergie* entreprise par le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec (RNCREQ), est mise en œuvre dans toutes les régions du Québec, sous la responsabilité des 16 conseils régionaux de l'environnement (CRE). Pour en savoir plus sur cette démarche, consultez la page : <http://www.rncreq.org/par-notre-propre-energie-p26.html>

Le CREAT remercie ses principaux partenaires :



- 30 -

Source : Clémentine Cornille, directrice générale du CREAT
Tél. : 819 762-5770